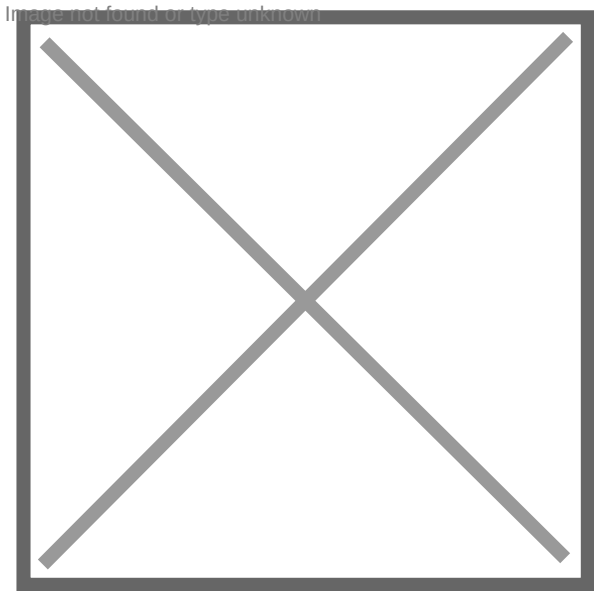




Prestation longue durée: responsabilité partagée?

Par **jcfrog_old**, le **28/07/2007** à **21:16**

bonjour,

je suis employé en SSII en prestation au même poste chez le même client depuis 13 ans. Je fais le même travail que les autres ingénieurs de mon client et je voudrais savoir si mon employeur est comme je l'imagine autant dans l'illégalité que notre client.

aujourd'hui le client me propose une embauche mais mon patron refuse me libérer de ma clause de non concurrence.

puis je faire pression sur lui avec la menace de porter cette trop longue durée devant un tribunal?

merci d'avance,

cdt